

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 18/05/2026 - 11951 - 1997 B 01637 - 412 854 184 - A E M CONSTRUCTIONS

A.E.M. CONSTRUCTIONS
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 1307, Rue de la Boissière
78370 - PLAISIR
RCS Versailles B 412 854 184

n° de
dépôt



n° de
gestion

18 MAI 2026

n° de
facture

Quint.

n° de
chrono

26056036

11951

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 janvier 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, les comptes qui vous sont présentés font apparaître une perte de 238.418,75 euros.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024 de la manière suivante :

- affecté au compte « Report à nouveau » 238.418,75 euros.

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2024 :

- affecté au compte « Report à nouveau » 238.418,75 euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Olivier Rétut

A.E.M. CONSTRUCTIONS
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 1307, Rue de la Boissière
78370 - PLAISIR
RCS Versailles B 412 854 184

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024**

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2024, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédant.

**SITUATION ET ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE – ANALYSE DES
RÉSULTATS**

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 1.954.028,01 euros contre 1.931.116,52 euros au titre de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaire a diminué par rapport à celui de l'année dernière.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de prestations de services.

Le résultat d'exploitation a été l'année précédente de 59.104,70 euros, celui de cet exercice est de -241.013,0 euros. Le chiffre d'affaires de cet exercice est plus important que l'année précédente mais les charges sont supérieures.

OR

Le résultat financier est de -237,26 euros et le résultat exceptionnel est de 2.831,52 euros. Ce gain exceptionnel est principalement constitué d'écritures qui soldent les comptes.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par une perte de 238.418,75 euros contre un bénéfice de 52.505,01 euros au titre de l'exercice précédent.

EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Compte tenu des difficultés de trésorerie qu'à connu notre entreprise, elle a fait l'objet d'un jugement concernant le redressement judiciaire. La société est soumise à un plan de redressement jusqu'en 2027.

PERPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives en matière d'activité sont bonnes, il faut parvenir à résoudre nos difficultés financières.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, les comptes qui vous sont présentés font apparaître une perte de 238.418,75 euros.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024 de la manière suivante :

- affecté au compte « Report à nouveau » 238.418,75 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTÉRIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

OR

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus	
30 septembre 2021	0	0	0
30 septembre 2022	0	0	0
30 septembre 2023	0	0	0

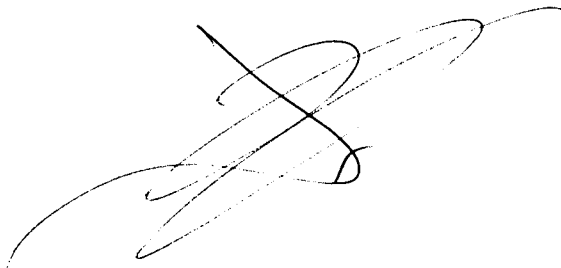
DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 du C.G.I.) .

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Le Gérant
RÉLUT Olivier



OR

SARL AEM CONSTRUCTIONS

1307 Rue de la Boissière

78370 PLAISIR

0130552464

Etats Comptables et Fiscaux

30/09/2024

AGFM Expertise Comptable

3 rue Gustave Eiffel

78300 POISSY

Téléphone : 0130658610

© Sage

Copie certifiée

Conforme.

olivier Rébut gérant

1

BILAN - ACTIF

Designation de l'entreprise :		SARL AEM CONSTRUCTIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise		1307 Rue de la Boissière 78370 PLAISIR		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET*		4 1 2 9 5 4 1 2 4 0 0 0 3 0		Néant *		
		Exercice N clos le		3 0 0 9 2 0 2 4		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	3 049	AI	3 049	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	252 627	AS	134 882	117 905
	Autres immobilisations corporelles	AT	129 544	AU	71 562	56 983
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières *	BH	9 943	BI		9 943	
TOTAL (II)	BJ	393 224	BK	206 444	186 781	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	1 700	BM		1 700
	En cours de production de biens	BN	67 600	BO		67 600
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	428 135	BY		428 135
	Autres créances (3)	BZ	107 940	CA		107 940
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités	CF	84 760	CG		84 760	
Charges constatées d'avance (3) *	CH	360	CI		360	
TOTAL (III)	CJ	690 496	CK		690 496	
Comptes de régularisation	Pris d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif *	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 083 720	LA	206 444	877 276
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété *		Stocks :		Créances :		

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		SARL AEM CONSTRUCTIONS		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622)			DA	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	71 674	
	Report à nouveau			DH	170 179	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(238 419)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	11 918	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	281 807	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	233 361	
	Dettes fiscales et sociales			DY	145 782	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	204 509	
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	965 458		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	977 276		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	965 458	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARL AEM CONSTRUCTIONS						Néant ☐ *		
		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue	FG	1 954 028	FH		FI	1 954 028	
	services*	FJ	1 954 028	FK		FL	1 954 028	
	Chiffres d'affaires nets*					FM		
	Production stockée*					FN		
	Production immobilisée*					FO		
	Subventions d'exploitation					FP	8 982	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FQ	10	
	Autres produits (1) (11)					FR	1 962 921	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	446 621	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	3 536	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 043 659	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 174	
	Salaires et traitements*					FY	442 125	
	Charges sociales (10)					FZ	203 327	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)	HS				GA	57 475
		Sur immobilisations					GB	
		- dotations aux provisions					GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	16	
	Autres charges (12)					GF	2 203 934	
Total des charges d'exploitation (4) (II)								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(241 013)	
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	237	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	237	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(237)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(241 250)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise		SARL AEM CONSTRUCTIONS		Néant ☐		*		
				Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	17 000			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	17 000			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	176			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	13 992			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	14 169			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	2 832			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 979 921			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 218 339			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(238 419)			
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *			HP			
		- Crédit - bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	8 982		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS)			A5	65 501		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	facultatives A6			obligatoires A9	65 501		
		Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			dont cotisations facultatives Madelin A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8						
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (*) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Amendes et pénalités				176				
Valeur nette comptable				13 992				
Immobilisation corporelles						17 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter la valeur des certains)*

Designation de l'entreprise : SARL AEM CONSTRUCTIONS										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Conservées à une évaluation primitive au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	3 049	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	221 437	KT		KU	31 250	
	Matières premières et fournitures corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	700	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	146 862	KZ		LA	5 267	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 311	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	372 310	LO		LP	36 517		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	8 943	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	8 943	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	384 303	ØH		ØJ	36 517	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						par cession à des tiers ou sous leur service ou résultat d'une mise en équivalence						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	3 049	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	252 687	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers				IU		MM	700	MN		
		Matériel de transport				IV		MP	26 895	MQ	125 234	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	3 311	
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III				IY		NG	27 595	NH	381 232	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	8 943	2G		
TOTAL IV				I3		NJ		NK	8 943	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	27 595	ØL	393 224	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Concernant la continuité de l'exploitation, l'article L123-20 du Code de commerce énonce le principe de continuité d'exploitation en stipulant : « pour l'établissement des comptes annuels, le commerçant, personne morale ou physique, est présumé poursuivre ses activités au-delà de l'exercice en cours (exercice N) ».

Par un jugement du 25 juin 2019, la société Aem Constructions a été placée en redressement judiciaire. Maître Aurélie LECAUDEY (cabinet JSA) a été désignée par la Tribunal de Commerce de Versailles en qualité de représentant des créanciers.

Les présents comptes annuels ont été établis malgré cet événement dans une optique de continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y.c. droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements) ou à leur coût de production.

Il est fait application des mesures de simplification autorisant les PME à retenir pour leurs immobilisations non décomposables, la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation pour le plan d'amortissement et l'utilisation de la méthode « prospective » (décret comptable art. 8 modifié par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 ; PCG art. 322-4-5, al. 2 introduit par le règlement 05-09 du CRC du 3 novembre 2005, arrêté du 26 décembre 2005). Les taux (de durée d'usage) les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L = linéaire)

- Logiciels	25% L
- Installations générales, agencements, aménagements	10% L
- Matériel et outillage industriel	20% L
- Matériel de bureau	25% L
- Mobilier	10% L

Il est fait application de la méthode des composants aux immobilisations (décomposables) qui seraient concernées.

b) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode (premier entré, premier sorti).

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Changement de méthode d'évaluation ou de présentation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.
